

<http://ugtg.org/spip.php?article1460>



De 1802, en Guadeloupe, à 1994, au Rwanda : Continuité des crimes coloniaux et de leur impunité



- Actualité -
Date de mise en ligne mardi 14 juin 2011

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

JEUDI 16 JUIN 2011 A PARTIR DE 19H

De 1802, en Guadeloupe, à 1994, au Rwanda : Continuité des crimes coloniaux et de leur impunité

avec Michel Sitbon

**à La Casa del Tango - Espace d'art et de culture - 651, rue Alfred
Lumière Prolongée, Jarry (Pointe-à-Pitre)**

On connaît ici en Guadeloupe le scandale d'un crime colonial enfoui - pire que nié, effacé, dont la conscience ne remonte à la surface que depuis quelques années -, avec le rétablissement de l'esclavage voulu par Napoléon 1er et imposé par les troupes des généraux Richepance et Gobert dont on méconnaît encore aujourd'hui l'ampleur des violences qu'ils ont alors déployées à cette fin plus que scandaleuse en elle-même : retirer à des hommes la liberté qu'ils avaient conquise dans le mouvement de la révolution française de 1789.

Près de deux siècles plus tard, au Rwanda, une intervention également ignoble de l'armée française aboutissait à l'extermination d'un million de Tutsi. Les noms des auteurs de ce crime sont à ce jour ignorés du public. Et le chemin de la justice et des réparations n'a même pas commencé. La manipulation ethnique sera un des premiers ingrédients du crime rwandais, comparable à un autre crime qui se commettait au même moment en ex-Yougoslavie, sous le pilotage de la même « communauté internationale », avec aux premières loges la France sous la présidence de François Mitterrand et le gouvernement d'Édouard Balladur.

Entre ces deux dates, la liste est longue, de la conquête de l'Algérie en 1830 - dont la sauvagerie est à ce jour méconnue -, à la guerre du Biafra de la fin des années 60, où l'intervention discrète des forces néo-coloniales françaises n'est toujours pas étudiée, en dépit du nombre très important de morts dont elles portent indiscutablement la responsabilité.

De 1802 à aujourd'hui, pire que ces effroyables crimes coloniaux, leur impunité systématique ne peut que sembler redoutable quand on voit comment elle permet leur éternelle récurrence. La conscience citoyenne qui se réveille pourra-t-elle inverser cette monstrueuse permanence de l'État criminel français ?

Michel Sitbon a créé les éditions de [L'Esprit frappeur](#), les Editions du Léopard et Dagorno. Il est le fondateur des journaux Maintenant, Etat d'urgence et du Quotidien des Sans-Papiers. Il est l'auteur du livre « Rwanda, Un génocide sur la conscience » et « Plaidoyer pour les sans-papiers » en 1998 (chez [L'Esprit Frappeur](#)). Il est également l'auteur d'un livre à paraître en 2011 « Mitterrand

De 1802, en Guadeloupe, à 1994, au Rwanda : Continuité des crimes coloniaux et de leur impunité

le cagoulard », premier tome de « Synarchistes et cagoulards, voyage aux sources de l'extrême-droite française ».

Il est directeur de publication de la revue annuelle « La Nuit rwandaise » et est à ce titre actuellement poursuivi pour diffamation par 9 officiers français étant intervenu au Rwanda entre 1990 et 1994. Cette plainte fait suite à la publication sur le site internet de la revue (www.lanuitrwandaise.net) d'un communiqué du gouvernement rwandais présentant le [rapport de la commission rwandaise sur l'implication de la France dans le génocide des Tutsi](#) - dit « [rapport Mucyo](#) » - rapport qui met nommément en accusation treize politiques et vingt militaires français, dont les 9 plaignants. Ce rapport accablant, tout comme le communiqué incriminé ont été entièrement reproduit dans le cinquième numéro de La Nuit rwandaise, en avril 2011 [La Nuit rwandaise n°5, 7 avril 2011, Izuba éditions - L'Esprit frappeur, ISBN : 978-2-84405-245-2].

Infos :

<http://www.izuba.info/w/informations/france/colonies-francaises/caraibe-francaise/cafe-debat-avec-michel-sitbon-de,467.html>